

# Calldoor : LA solution pour déconnecter les salariés de leurs smartphones

Si l'hyperconnexion des salariés présente de nombreux avantages au quotidien, en permettant notamment aux entreprises de pouvoir joindre facilement et rapidement leurs collaborateurs, elle comporte cependant ses revers de médaille.

Du côté des salariés d'abord qui, lorsqu'ils sont équipés de smartphones, ont en effet de plus en plus de difficultés à mettre une barrière entre vie professionnelle et vie personnelle. Difficile en effet de ne pas consulter ses mails le soir, à la maison, ou le week-end, en pleine réunion familiale, au risque d'éprouver ce sentiment de culpabilité si envahissant.

## Une solution innovante pour maîtriser l'usage du smartphone

Quant aux employeurs, difficile de gérer les smartphones de leurs collaborateurs et d'empêcher les abus concernant par exemple les envois de sms ou les appels surtaxés.



Pour les entreprises, l'hyperconnexion a les limites de ses atouts : Elles souhaitent disposer d'une solution vraiment efficace et simple à mettre en œuvre pour permettre à leurs salariés de se déconnecter (et ainsi améliorer leur bien-être dans le cadre de la démarche RSE).

Mais aussi disposer d'une solution pour contrôler les outils numériques mis à disposition des collaborateurs.

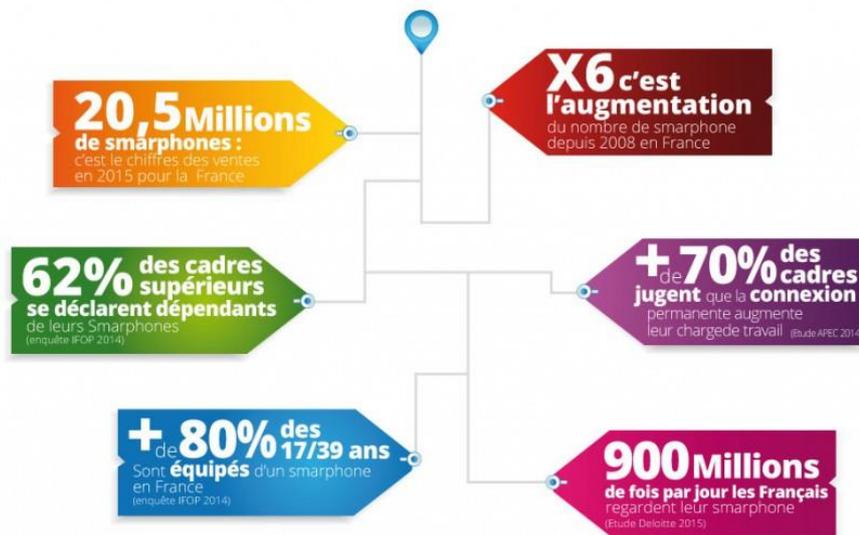
C'est à cette problématique que répondent les créateurs du service [Calldoor](#), en créant un outil complet permettant aux entreprises de contrôler et de maîtriser l'usage des smartphones, et aux salariés d'instaurer une vraie barrière vie privée/vie professionnelle.

Edouard Mongrand, responsable marketing/commercial et co-fondateur de la société ED2 à l'origine de Calldoor, souligne :

*Nous avons voulu apporter une réponse aux contraintes de l'hyper-utilisation des téléphones et au besoin des entreprises de mieux maîtriser les excès découlant de ces nouvelles habitudes de communication et de consommation.*

## Limiter les risques sociaux-professionnels

Adaptée pour les smartphones Android, l'application Calldoor est conçue pour toutes les entreprises, quel que soit leur secteur d'activité. Simple d'utilisation, elle se paramètre rapidement via un espace web dédié, permettant ainsi aux entreprises de limiter l'usage des smartphones de leurs salariés.



Création : **Bu** 06 12 81 74 42 - www.bu.fr

Voire de permettre une déconnexion en dehors des heures de bureau.

Edouard de préciser à ce propos :

*L'enjeu est important pour les entreprises ; la déconnexion est en effet aujourd'hui au cœur des préoccupations autour de la santé au travail. Le manque de séparation entre vie professionnelle et privée est une réalité mesurée, avec pour conséquence directe un stress potentiellement important. Et ce stress est le principal élément préjudiciable en entreprise à l'heure actuelle.*

## Un fonctionnement simplifié

Mis au point afin de permettre aux salariés de se déconnecter en dehors du travail et aux managers de mieux gérer leur budget téléphonie tout en augmentant le bien-être au sein de l'entreprise, Calldoor se caractérise par un fonctionnement particulièrement aisé.

Le paramétrage se fait depuis n'importe quel navigateur web, et, en fonction des plages horaires, permet par exemple de :

- limiter les appels à un type ou à une liste de numéro (ex : tous les numéros commençant par 06)
- se connecter exclusivement en Wifi lors des déplacements à l'étranger (et ainsi d'éviter de consommer de la data 3G/4G)
- bloquer les 08 (sauf celui de son service SAV), les numéros courts, les SMS ou MMS surtaxés
- bloquer une ou plusieurs applications de son choix
- se déconnecter totalement (hors numéro d'urgence et un numéro prioritaire choisi)

## Une solution, plusieurs formules

Pour profiter des fonctionnalités du service web Calldoor, les entreprises bénéficient d'une solution adaptée à leurs besoins.

Au-delà d'un essai gratuit de l'offre premium, les entreprises ont le choix entre deux formules :

- une formule standard : gratuite
- une formule premium : abonnement mensuel par ligne dépendant du nombre total de lignes souscrites. Offre non engageante.

A cette offre sur-mesure, s'ajoute la disponibilité d'un interlocuteur dédié afin de les accompagner au mieux dans la mise en place du service.

A noter par ailleurs qu'au-delà de cette version dédiée aux entreprises, Calldoor existe aussi en version « familles », comme l'explique Edouard

*L'idée reste la même, à savoir offrir une réponse pour permettre une meilleure maîtrise des smartphones. Pour cette version, nous apportons une réponse idéale aux parents qui confient un smartphone à leurs enfants. Les parents peuvent notamment les déconnecter le soir afin qu'ils dorment ou anticiper les mauvaises surprises...*

## En savoir plus

Site : <http://www.calldoor.net/entreprises>

Twitter : [@mycalldoor](https://twitter.com/mycalldoor)

Linkedin : [sas ed2 calldoor](#)

Dossier de presse : <http://www.relations-publiques.pro/wp-content/uploads/2016/03/dossierdepressecalldoor.pdf>

## Contact presse

Edouard Mongrand

[contact@calldoor.fr](mailto:contact@calldoor.fr)